



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42226>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-42226**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-7930

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ccas de Toulon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26830066200015

Ville : Toulon

Code postal : 83051

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de chèques d'accompagnement personnalisé pour les années 2024, 2025 et 206 pour le CCAS de Toulon

Code CPV principal - Descripteur principal : 66110000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Fourniture de chèques d'accompagnement personnalisé pour les années 2024, 2025 et 206 pour le CCAS de Toulon

Critères d'attribution : Sous-critère n° 1 : les caractéristiques esthétiques du chèque (logo du Ccas de Toulon avec pictogrammes d'identification). : 30% Sous-critère n° 2 : la liste des informations que le prestataire est en mesure de fournir chaque semestre (enseignes les plus fréquentées, type d'achat, fréquence d'utilisation) : 20% La proposition financière du candidat : 50%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 02/04/24 Marché n° : 2024001 Edenred France, 166 Bd Gabriel Peri, 92240 Malakoff Montant Ht : 150 000,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé contractuel après la signature du contrat dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la

notification de l'acte attaqué (art. R421-1) - Recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Le marché a été signé le : 2 avril 2024 Références des autres publications : Boamp n° 24-7930

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024